

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 11/07/2024

**122,7 millions d'euros dédiés à la création de nouvelles solutions d'accompagnement en faveur des personnes vivant avec un handicap en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à horizon 2030.**

Lors de la [conférence nationale du handicap en avril 2023](#), le Président de la République avait annoncé un plan de développement pluriannuel ambitieux de création de 50 000 nouvelles solutions à horizon 2030 soutenu par un effort financier inédit de 1,5 milliard d'euros sur 5 ans. Ce plan vise à créer de nouvelles réponses adaptées aux besoins des enfants et adultes en situation de handicap et ce dans le respect de leurs choix de vie.

Pour répondre à cet enjeu majeur, l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé en février 2024, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « PAC'AMBITION » afin de recenser les projets pouvant être mis en œuvre dès 2024.

Dans le cadre de cet AMI, **378 projets** ont été déposés dont 81 ont d'ores et déjà été retenus et soutenus pour un montant de près de 15 800 000 €.

**Ce sont ainsi près de 1 230 solutions nouvelles qui seront déployées à compter du mois de septembre sur l'ensemble de la région.**

Dans le détail, cela se concrétise par la création de plus de **680 solutions pour les enfants en situation de handicap avec** notamment :

- **en appui à la scolarisation** : 106 places de service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) (170 solutions) et création de 3 unités d'enseignement élémentaire autisme et 1 dispositif d'autorégulation collège ;
- **renforcement de l'accueil de jour en établissement** : 21 places d'institut médico-éducatif pour un public avec trouble du spectre de l'autisme (TSA) et trouble du neurodéveloppement (TND) (35 solutions) et 10 places pour les enfants polyhandicapés (15 solutions) ;
- **en appui aux aidants** : 113 solutions de répit (essentiellement augmentation des amplitudes d'ouverture les week-ends et vacances scolaires) ;
- accompagnement des enfants présentant une double vulnérabilité : aide sociale à l'enfance (ASE) et handicap : 156 solutions.

**543 solutions pour les adultes en situation de handicap avec notamment :**

- **accompagnement en milieu ordinaire** : 53 places de service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) (107 solutions) ;
- **rattrapage de l'offre** : 50 places d'établissements principalement en accueil de jour (107 solutions) ;
- **en appui aux aidants** : 4 plateformes de répit et 1 séjour de vacances répit ;
- 5 dispositifs hors les murs /aller-vers (70 solutions) ;
- **en faveur des personnes handicapées vieillissantes (PHV)** : 1 équipe mobile et un SAMSAH de 20 places (70 solutions) ;
- **pour améliorer l'insertion professionnelle** : dispositifs relatifs à l'emploi (119 solutions).

**Par ailleurs, le plan régional PAC'AMBITION permet également de financer en 2024 :**

- le renforcement de 6 Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) et 4 plateformes de coordination et d'orientation (PCO) sur l'enveloppe repérage précoce pour un montant de 1 300 000 € ;
- la préfiguration de 3 pôles d'appui à la scolarité (PAS) rattachés aux équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMASCO) existantes dans le Var, département préfigurateur, sur l'enveloppe école pour un montant de 4 300 000€.

La programmation pluri-annuelle 2025-2030 s'appuiera sur certains projets déjà reçus mais non retenus en 2024 et donnera également lieu au lancement de nouveaux AMI/AAP sur des thématiques ciblées régionaux ou départementaux. L'objectif est de déployer 4 100 solutions en région Paca d'ici 2030.

 [Consultez la liste des projets retenus](#)